

DECLARATION A LA CNIL POUR ACCES

Infogéo 28

DECLARATION A LA CNIL

La CNIL :

La CNIL accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits. Elle analyse l'impact des innovations technologiques et des usages émergents sur la vie privée et les libertés. Enfin, elle travaille en étroite collaboration avec ses homologues européens et internationaux pour élaborer une régulation harmonisée.

La loi informatique et libertés définit les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conservation de données personnelles. Elle garantit également un certain nombre de droits pour les personnes concernées.

Pourquoi ?

Pour permettre de déclarer l'utilisation des données littérales du cadastre (données sur les propriétaires) dans **Infogéo 28**

Comment y accéder ?

Chemin d'accès pour faire la déclaration à la CNIL : <https://www.cnil.fr/professionnel>

Suivre la procédure présentée ci-après et transmettez la copie du récépissé de déclaration à sig@energie28.fr

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL |



Poser une question ou rechercher un article, une délibération...



COMPRENDRE VOS OBLIGATIONS

Quelles sont vos obligations au regard de la loi informatique et libertés et que faire pour les respecter ?

> Vos obligations



VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE LA CNIL

Les formulaires pour déclarer un fichier, demander une autorisation, transférer des données hors UE...

> Effectuer une démarche



LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ

Labels, CIL, BCR, packs de conformité, des solutions globales au service de la protection des données

> Découvrir les outils

BIOMÉTRIE : UN NOUVEAU CADRE POUR LE CONTRÔLE D'ACCÈS BIOMÉTRIQUE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Publié le 27/09/2016

LA NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION DE LA CNIL EST EN LIGNE

#Biométrie



BIOMÉTRIE : UN NOUVEAU CADRE

> BESOIN D'AIDE

Vos démarches en ligne | CNIL

https://www.cnil.fr/vos-demarches-en-ligne

Rechercher

MÉDIATHÈQUE | GLOSSAIRE | BESOIN D'AIDE | EXTRANET CIL | PRESSE | [FR](#) - EN | GESTION DES COOKIES

CNIL.

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL |   

 > Vos démarches auprès de la CNIL

  

Vos démarches en ligne

Les formalités à accomplir auprès de la CNIL



[> BESOIN D'AIDE](#)

Vos démarches en ligne | CNIL

https://www.cnil.fr/vos-demarches-en-ligne

Rechercher

PARTICULIER PROFESSIONNEL

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL

Déclarer un fichier

Beaucoup de fichiers ou de traitements contenant des données personnelles sont dispensés de formalités déclaratives auprès de la CNIL, le plus souvent parce qu'ils ne portent pas atteinte à la vie privée ou aux libertés.

> Déclarer mon fichier

Modifier ou supprimer une déclaration

Votre fichier a évolué ? Votre organisme a changé d'adresse ou de dénomination ? Le traitement que vous avez déclaré à la CNIL n'est plus mis en œuvre ?

> Modifier ou supprimer une déclaration CNIL

Transférer des données hors UE

En principe, les transferts de données à caractère personnel hors du territoire de l'Union européenne sont interdits à moins que le pays ou le destinataire n'assure un niveau de protection suffisant. Plusieurs outils ont été développés ...

> Transférer des données

Notifier une violation de données personnelles

La transposition en droit français des directives "Paquet télécom" impose aux fournisseurs de services de communications électroniques de notifier les violations de données personnelles à la CNIL.

> Notifier une violation

> BESOIN D'AIDE

Déclarer un fichier | CNIL

https://www.cnil.fr/fr/declarer-un-fichier

Rechercher

PARTICULIER PROFESSIONNEL

MES DÉMARCHES | THÉMATIQUES | ACTUALITÉS | INNOVATION & PROSPECTIVE | LA CNIL

Santé - Social Banque - Assurance Commerce - Marketing
Energie - Logement

Vérifier

Les cas les plus fréquents

> DÉCLARER SES FICHIERS CLIENTS-PROSPECTS

Les fichiers clients-prospects liés ou non à un site internet relèvent en général de la norme simplifiée n°48.

Vérifiez votre situation et déclarez

> DÉCLARER UNE VIDÉO SURVEILLANCE

Certains dispositifs de vidéosurveillance doivent être déclarés à la CNIL. D'autres doivent être autorisés par la Préfecture.

Vérifiez votre situation et déclarez

Vous savez quelle déclaration effectuer

> ENGAGEMENT DE CONFORMITÉ À UN TEXTE DE RÉFÉRENCE DE LA CNIL

Accédez directement au formulaire de déclaration simplifiée

Commencez votre déclaration

> DÉCLARATION NORMALE, AUTORISATIONS, DEMANDE D'AVIS

Choisissez le formulaire qui correspond à votre situation.

Accédez aux formulaires

[allo CNIL](#) tél : 01 53 73 22 22 [lettre info CNIL](#) [je m'inscris](#) [RSS](#)

CNIL L'informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la vie privée et les libertés

[Accueil](#) > [Vos responsabilités](#) > [Déclarer à la CNIL](#) > [La téléprocédure](#)

Déclarer

taille du texte - + [Editer votre déclaration](#)

Declaration simplifiée
 (articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
 En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez le **mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- Changer de procédure
- Déclarant
- Finalité
- Contact
- Identification du responsable
- Validation et envoi

Déclarant

À savoir

Pour enregistrer le formulaire, saisissez les données obligatoires du déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Organisme Déclarant ?

Cochez ci-contre si vous déclarez à titre individuel (vous n'avez pas de n° siren)

N° SIREN + NIC ?

Code NAF/APE

Nom/Raison sociale

Nom du service Sigle ?

Adresse

Téléphone

Télécopie (ne doit comporter que des chiffres)

Code Postal

Ville Adresse électronique

Finalité

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/finaliteD5.display.action

Rechercher

Déclarer

taille du texte - + Editer votre déclaration

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Quitter la déclaration

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez le **mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✗ Finalité**
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Finalité

Comment faire ? -

- 1- Choisissez le type de texte de référence qui vous concerne
- 2- Sélectionnez le texte qui vous concerne
- 3- Vous pouvez réaliser jusqu'à cinq engagements de conformité

Champs obligatoires +

Sélectionner une norme -

Type de norme :

- Norme Simplifiée (NS)
- Autorisation Unique (AU)
- Acte Réglementaire Unique (RU)
- Méthodologie de Référence (MR)
- BCR ?

Sélectionner une norme +

Sélectionner une norme +

Sélectionner une norme +

Sélectionner une norme +

Enregistrer

← étape précédente étape suivante →

Cocher Autorisation Unique

Finalité

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/finaliteD5.display.action

Rechercher

Déclarer

taille du texte - + Editer votre déclaration

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Quitter la déclaration

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez **le mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✗ Finalité**
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Finalité

Comment faire ?

- 1- Choisissez le **type de texte de référence** qui vous concerne
- 2- Sélectionnez le **texte** qui vous concerne
- 3- Vous pouvez réaliser jusqu'à cinq engagements de conformité

Champs obligatoires

Sélectionner une norme

Type de norme :

- Norme Simplifiée (NS)
- Autorisation Unique (AU)
- Acte Réglementaire Unique (RU)
- Méthodologie de Référence (MR)
- BCR ?

Sélectionner AU-1 → AU-1 Système d'information géographique - SIG

[Consulter le détail de la norme.](#)

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Enregistrer

← étape précédente

étape suivante →

Contact

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/contact.display.action

Rechercher

allo CNIL tél : 01 53 73 22 22

lettre info CNIL je m'inscris

RSS

CNIL

L'informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la vie privée et les libertés

Accueil > Vos responsabilités > Déclarer à la CNIL > La téléprocédure

Déclarer

taille du texte - + Editer votre déclaration

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Quitter la déclaration

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez le **mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✓ Finalité
- ✗ Contact**
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Contact

A savoir

Il faut indiquer les coordonnées de la personne qui a complété ce formulaire et qui répondra aux éventuelles demandes de compléments de la CNIL.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Personne à contacter

Cochez ci-contre si le contact n'appartient pas à l'organisme déclarant.
Cochez ci-contre si le contact doit être destinataire du récépissé

Civilité

Nom

Prénom

Service

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Télécopie

Adresse électronique

Enregistrer

Signataire

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/signataire.display.action

Rechercher

Déclarer

taille du texte - + Editer votre déclaration

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

Quitter la déclaration

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez **le mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✓ Finalité
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable**
- ✗ Validation et envoi

Engagement du responsable

A savoir

La personne qui signe le formulaire doit appartenir à l'organisme déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Personne responsable de l'organisme déclarant

En cochant la case ci-contre, je reconnais avoir pris connaissance de la norme visée et atteste que le présent traitement est conforme à cette norme qui définit de manière limitative les finalités du traitement, les catégories d'informations traitées, les destinataires de ces informations et la durée de conservation de ces informations.

Civilité Monsieur

Nom

Prénom

Adresse électronique

Fonction
Choisissez

Enregistrer

étape précédente étape suivante

Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention « facultatif ». Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80175 – 75334 PARIS Cedex 07.

Copyright © 2004 - 2008 CNIL République Française

Validation de votre déclaration

https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/validation.display.action

Rechercher

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.

Consultez le **mode d'emploi** des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✓ Finalité
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Validation

A savoir

Vous allez envoyer votre formulaire à la CNIL. Un contrôle du contenu des données que vous avez saisies va d'abord être opéré, qui vous signalera les rubriques incomplètes. Un système de pictogrammes visuels, figurant dans le menu du formulaire (à gauche de votre écran), vous permet également de repérer les rubriques incomplètes (croix rouge : il manque des informations, coche verte, la rubrique est complète). Lorsque toutes les données requises auront été renseignées, votre formulaire sera adressé à la CNIL par voie électronique.

Rubrique déclarant

- Informations du déclarant incomplètes :
 - Vous devez sélectionner un code NAF.
 - Vous devez renseigner votre numéro de SIREN (9 chiffres).
 - Vous devez renseigner la raison sociale. (Au moins deux caractères alphabétiques successifs)
 - Vous devez renseigner la ville.
 - Vous devez renseigner le numéro de téléphone.
 - Vous devez renseigner l'adresse.
 - Vous devez renseigner l'adresse e-mail (xxx@xxx.xx).
 - Vous devez renseigner le code postal.

Rubrique personne à contacter

- Informations de la personne à contacter incomplètes :
 - Organisme de la personne à contacter :
 - Vous devez renseigner votre numéro de SIREN (9 chiffres).
 - Vous devez renseigner la raison sociale. (Au moins deux caractères alphabétiques successifs)
 - Vous devez sélectionner un code NAF.
 - Vous devez renseigner l'adresse.
 - Vous devez renseigner l'adresse e-mail (xxx@xxx.xx).
 - Vous devez renseigner le code postal.
 - Vous devez renseigner la ville.
 - Vous devez renseigner le numéro de téléphone.
 - Personne à contacter :
 - Vous devez renseigner l'adresse e-mail (xxx@xxx.xx).
 - Vous devez renseigner le numéro de téléphone.
 - Vous devez renseigner le nom. (Groupes d'au moins deux lettres séparés par un tiret ou un espace uniquement)
 - Vous devez renseigner le prénom. (Groupes d'au moins deux lettres séparés par un tiret ou un espace uniquement)

Rubrique identification du responsable

- Le responsable doit s'engager à respecter les conditions de protection des données.
- Informations du responsable incomplètes :
 - Vous devez renseigner le déclarant.

←... étape précédente

Informations supplémentaires :

- - coche "verte" ✓: la rubrique est correctement remplie ;
- - croix rouge ✗: la rubrique n'a pas été correctement renseignée : il peut manquer une donnée obligatoire, ou une incohérence a été détectée. Dans ce cas, cliquez dans la rubrique "Champs obligatoires" vous indique où se situent les erreurs ;

ATTENTION : le formulaire ne pourra pas être envoyé à la CNIL tant que toutes les rubriques ne sont pas passées en vert.

- - 1ère étape : vous recevez un accusé de réception par message électronique dans la journée (avec en PJ votre formulaire complété au format PDF) ;
- - 2ème étape : en fonction du type de procédure effectuée (déclaration, demande d'autorisation ou demande d'avis), vous devez recevoir un courrier de la CNIL qui vous donne le feu vert, dans un délai variable (1 semaine maximum pour une déclaration normale, 2 mois pour une demande d'autorisation ou demande d'avis) ; si votre dossier est incomplet, vous recevrez une demande de complément.
- - 3ème étape : vous pouvez ensuite mettre en œuvre votre traitement.